

Risque d'infarctus cérébral après un AIT

En quoi l'AIT est-il une urgence ?

- Le **risque d'infarctus cérébral** est **imminent**. Il est d'environ 10% à 3 mois, dont la moitié dans les 48 premières heures.
- Le score ABCD2 basé sur des variables cliniques (âge, pression artérielle, diabète, présentation clinique, durée des symptômes) a montré une bonne prédiction du risque d'infarctus cérébral à l'échelle d'une population mais n'est pas discriminant à l'échelle individuelle.
- La présence de lésions ischémiques sur la séquence de diffusion ou d'une sténose artérielle cervicale ou intracrânienne sont associés à un risque plus élevé d'infarctus cérébral au décours de l'AIT.